

## Sommaire

### SOMMAIRE (2<sup>e</sup> de couverture)

#### ÉDITORIAL page 3

1 800 signes

Antonio Tabucchi ?

#### LE POINT, p. 4 à 11

huit pages, 28 000 signes

Trois axes de réflexion autour d'un article de synthèse

– Pourquoi une Constitution pour l'Europe ? (Genèse et étapes de constructions amenant à ce texte : il s'agit en fait d'un Traité constitutionnel, ce qui est à expliciter.)

– Les différentes procédures de ratification selon les pays, et les calendriers de ces ratifications. Selon le cas, les conséquences.

– Le contenu. Les points forts et/ou nécessitant une explicitation. Il y aura nécessairement un choix à faire compte tenu du nombre de signes.

Auteurs : **Michel Mangenot**, docteur en sciences politiques, maître de conférences à l'Institut européen d'administration publique de Maastricht

**Vladimir Constantinesco**, professeur de droit communautaire à l'université Schumann, Strasbourg 3

Ss dir de **Yves Gautier**, directeur de l'IEP de Strasbourg

#### DÉCRYPTAGE, p. 12 à 15

4 pages, 12 000 signes

Le traité de Maastricht (Comprendre le contexte de l'époque et les enjeux qu'a représenté ce traité pour remonter aux sources du Traité constitutionnel européen.)

Auteur : **Michel Mangenot**, docteur en sciences politiques, maître de conférences à l'Institut européen d'administration publique de Maastricht

#### L'INTERVIEW, p. 16-17

deux pages, 8 000 signes

Le débat entre le « oui » et le « non »

**Dominique Rousseau** pour le non

professeur à l'université Montpellier-I, membre de l'Institut universitaire de France, conseil supérieur de la magistrature.

**Stéphane Rials** pour le oui.

professeur à l'Université de Paris II - Panthéon-Assas

**SAVOIRS 1** (nom de rubrique à définir), p. 18-21,  
quatre pages, 12 000 signes

L'adhésion des autres pays à ce texte : nos voisins Allemands, Anglais, Italiens, et Polonais.

Quatre journalistes :

**Jacqueline Henard**, allemande, journaliste et chercheur associé au CERI (Institut d'Etudes Politiques de Paris), co-productrice sur France-Culture de l'émission hebdomadaire *Cause commune* qui porte sur l'actualité politique, intellectuelle et culturelle en Europe.

**John Henley**, correspondant en France du quotidien britannique *The Guardian*

**Alberto Toscano**, correspondant à Paris pour *Panorama* le principal hebdomadaire italien.

**Robert Soltyk**, correspondant à Bruxelles du quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*.

**SAVOIRS 2** (nom de rubrique à définir), p. 22-24,  
trois pages, 11 000 signes

Rendre la Constitution concrète en l'abordant sous certains angles de la vie quotidienne, proches des préoccupations des élèves. Les angles seraient les suivants : les études, le travail, la circulation des personnes. Un encadré est envisagé autour de l'humanitaire.

Auteur : **Yves Gautier**, directeur de l'IEP de Strasbourg

Une demi-page pourrait être réservée pour combattre cinq idées reçues.

Auteur : **Didier Georgakakis** maître de conférences, co-responsable du DESS de politiques publiques en Europe des universités de Strasbourg et de Wroclaw (Pologne), vice-président de l'Association nationale des enseignants et des chercheurs en Science politique.

**SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES** p. 25-30  
six pages,

De 1 à 2 à établir et à concevoir en accord avec l'Inspection générale. Deux thèmes possibles ont été évoqués : la Défense européenne et qu'est-ce qu'un député européen ?

**RESSOURCES**, 1 page (3<sup>e</sup> de couverture, p. 31)